

Formation Professionnelle «Vers un bâtiment responsable: RE 2020»

Public visé : Architectes, Maîtres d'œuvre, Constructeurs, Artisans

Pré-requis :

Connaissance de la RT2012 et/ou expérience professionnelle dans le bâtiment neuf

Objectifs :

- Comprendre le passage de la RT2012 à la RE 2020
- Connaître les exigences énergétiques et environnementales applicables pour la construction de bâtiments neufs soumis à la RE2020
- Concevoir et construire un bâtiment conforme à la réglementation RE2020

Programme :

JOUR 1 :

1. Passer d'une réglementation thermique à une réglementation environnementale

- 1.1 La transition énergétique et les impacts du secteur du bâtiment
- 1.2 Le contexte réglementaire et l'expérimentation du label E+C-
- 1.3 Evolutions de la RT2012 à la RE2020

2. Agir sur la performance énergétique du bâtiment

- 2.1 Performance de l'enveloppe du bâtiment
 - indicateur Bbio : exigences et paramètres influents
 - études de cas et solutions techniques
- 2.2 Consommations d'énergies et recours aux énergies renouvelables
 - indicateurs de consommation Cep et Ceq, nr
 - études de cas et solutions techniques
- 2.3 Le confort d'été
 - indicateur DH
 - solutions pour gérer la surchauffe

JOUR 2:

3. Agir sur l'empreinte carbone du bâtiment

- 3.1 L'analyse du cycle de vie du bâtiment et les 5 postes de contribution de la RE2020
- 3.2 Les données environnementales (FDES/PEP/configurateurs)
Analyse d'une FDES et comparaisons de matériaux
- 3.3 Les indicateurs carbone de la RE2020
 - mode de calcul des indicateurs Ic construction et Ic énergie
 - bonnes pratiques pour optimiser l'impact carbone

4. Concevoir et construire un bâtiment RE 2020

- 4.1 Etapes de réalisation de l'étude thermique et environnementale selon la RE2020
- 4.2 Contrôles et attestation de conformité

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint.
- Visualisation des systèmes constructifs et équipements sur la plateforme pédagogique.
- Etudes de cas

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leur connaissance sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Moyens Techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Plateforme pédagogique
- Espace de documentation sur les matériaux.

Formateur :

Martial CHEVALIER : certifié CEPH A, expérimenté en conception et AMO de bâtiments performants.

Ou

Frédéric BLEUZE : spécialiste de la thermique. Il conseille et accompagne des professionnels dans le cadre de rénovation thermique.

Informations pratiques :

Lieu *: Centre de formation TY eco²-Zone Artisanale de la Touche-35890 BOURG DES COMPTES

Ou

selon programmation

Durée : 14 h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840€ TTC



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.